



Groupe de travail Tenue de cérémonie

COMMUNIQUÉ :

Le 8 avril 2025, dans la continuité de la commission habillement qui s'est tenue le 13 février 2025, à la demande de **FO Justice**, les OS ont été conviées à participer à un groupe de travail relatif à la tenue de cérémonie des personnels de surveillance.

FO Justice a noté l'annonce du DAPA concernant la nomination d'un DSP référent commission habillement. **Doit-on y voir une première avancée dans la reconnaissance des travaux de cette commission et d'une validation en formation spécialisée du CSA-AP, comme l'exige FO ?**

Avant d'entamer l'ordre du jour, le responsable de la filière confection, équipement de sécurité et chaussures de l'ATIGIP a effectué un point d'étape sur les projets en cours :

- Présentation de la parka des moniteurs de sports
- Modalités de déploiement des nouvelles chaussures de marque Adidas spéciale AP pour la phase d'expérimentation qui doit débuter d'ici 15 jours, et durera 8 semaines.

Ce groupe de travail a également permis la présentation aux OS des prototypes du nouvel uniforme des personnels de surveillance :

► Remplacement de la parka :

- Développement d'une veste Softshell avec du sergé déperlant niveau 4/5 permettant une protection d'environ 35 minutes (un poncho supplémentaire étant également en dotation pour les temps d'exposition plus long à la pluie)
- Capuche amovible avec passe velcro et 4 pressions plastique permettant le maintien sur le blouson
- Les tailles prévues allant du 2XS au 8XL
- Bande patro : Brodage AP sur bande velcro
- 3 poches et une poche type support de carte également présente sur la manche du blouson

► POLO

- Disponibles en manches courtes et manches longues
- En Matière polyamide entièrement sergé, ils seront plus résistants à l'abrasion notamment sur les épaules (port du gilet pare-lame)
- Col zippé pour les polos manches longues et col type « mao » pour les polos manches courtes
- Le logo AP sera brodé (pas de flocage)

► PANTALON

- Pas de changement majeur sur le pantalon actuel. La seule modification se portera sur le bas du pantalon. L'élastique sera remplacé par un système de serrage permettant de porter le pantalon en coupe droite ou avec serrage sur le haut de la chaussure notamment pour les événements exigeant le port de la tenue de cérémonie.



S'agissant du point unique fixé à l'ordre du jour concernant les tenues de cérémonies des personnels de surveillance, l'évolution de la tenue de cérémonie semble faire consensus auprès des OS représentatives après la proposition de **FO Justice**.

► **FO Justice** souhaite que, pour le CEA, cette tenue soit composée :

- D'une chemise blanche,
- D'une cravate noire,
- Des aiguilletes (fourragère),
- De grades d'épaule,
- D'une coiffe (casquette identique à celle portée lors du défilé du 14 juillet 2024 à Paris pour les personnels masculins et tricornes pour les personnels féminins)
- Chaussures et pantalons identiques à celui de l'uniforme quotidien

► Concernant la tenue de cérémonie des officiers, pour **FO Justice**, cette tenue existe et dote, d'ores et déjà, une partie des personnels du corps de commandement (Chef d'établissement et adjoint, Chef de détention...).

FO Justice souhaite donc que cette dotation soit généralisée à l'ENSEMBLE des personnels qui composent ce corps de catégorie A.

Elle se compose de :

- D'un costume (pantalon droit et vareuse),
- De chaussures de ville,
- D'une chemise blanche,
- D'une cravate noire,
- Des aiguilletes (fourragère),
- De grades d'épaule,
- D'une coiffe (casquette identique à celle portée lors du défilé du 14 juillet 2024 à Paris pour les personnels masculins et tricornes pour les personnels féminins)

► Sur ce point, il semble que **FO Justice** se retrouve bien seul.

L'administration a donc entendue nos revendications relatives à ce groupe de travail initié à la demande de FO Justice et nous espérons que nos demandes seront entendues et portées d'effet.

Après avoir instauré une journée nationale du souvenir et du recueillement, une journée nationale de valorisation des métiers et des missions de l'Administration Pénitentiaire, Nous ne pouvons être la troisième force de sécurité intérieure et ne pas être dotés d'une véritable tenue de cérémonie.

Dans l'attente des arbitrages de la DAP, nous vous tiendrons informés.

